



JOURNAL COMMUNAL

Le Blason de VIEUX-RENG

« De gueules à une étoile à douze rais d'or »

N° 217 Juillet 2017

*Vous pouvez retrouver ce journal et les précédents en intégralité sur le site www.vieux-reng.fr.
Facebook Mairie de Vieux Reng. Vous pouvez y accéder en tapant sur la barre de recherche :
Mairie de Vieux Reng (cliquez sur « j'aime »).*



Bonnes vacances à toutes et à tous !

REUNION DE CONSEIL DU 10 AVRIL 2017

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., BOMBLED A., BANGOURA D., BLANCHARD F., GENTILE S., GOWARZEWSKI N., GROLLEAU J., MAGHUE A.,

Excusés : Mmes et Mr : LISSE A., MONTEIL V., STOCKER M.

Absent : Mr : ROUSSEL F.

Sujets :



- PLUI : présentation de l'état d'avancement du PLUI par des techniciens de l'AGGLO et de l'ADUS
 - Les dents creuses de plus de 50 m (distances entre deux constructions) ne seraient pas reprises dans l'enveloppe urbaine
 - 115 ha (pour l'ensemble de l'AGGLO) pourraient être disponibles pour de l'urbanisation
 - 100 ha « « « seront destinés à de l'activité économique
 - Re-densification des milieux urbains
- Vote du compte administratif 2016
- Vote du compte de gestion 2016
- Vote du budget primitif 2017 : **maintien des taux d'imposition : pas d'augmentation depuis 1991**
 - Taxe d'habitation : 8,90 %
 - Foncier bâti : 9,85 %
 - Foncier non bâti : 41,22 %
- Vote des subventions :

| | |
|----------------------|-------|
| - Amis de l'Ecole : | 125 € |
| - Forme et détente : | 125 € |
| - Temps Libre : | 125 € |
| - Volley Ball : | 590 € |
| - Chasse : | 125 € |
| - Os'mose : | 125 € |
- Démission de Mr Christian LIENARD (pour raisons personnelles)
- Logements de la Ferme du Centre :
 - Le Département pourrait allouer une subvention de 14 000 € par logement (2 logements pourraient en bénéficier)
 - Le Département dispose d'une Agence Immobilière à Vocation Sociale (AIVS) qui pourrait gérer les locations de l'ensemble des logements de la Commune.



Le Conseil émet un avis favorable pour cette proposition.

- Présentation du programme Leader (Fonds Européen) – (subventions pour des équipements d'intérêts intercommunaux)
- Pompe à eau communale : maintien du tarif à 0,37 €/m3
Avis : Nous rappelons que l'utilisation de la pompe à eau est soumise à réglementation : il suffit de se déclarer en mairie pour éviter des problèmes administratifs (tarif : 14,80 €/an pour les particuliers)

REUNION DE CONSEIL DU 30 MAI 2017

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., BOMBLED A., BANGOURA D., BLANCHARD F., GENTILE S., GOWARZEWSKI N., MAGHUE A., STOCKER M.

Excusées : Mmes : LISSE A., MONTEIL V.

Absents : Mrs : GROLLEAU J., ROUSSEL F.

Sujets :



- Bilan des subventions demandées pour l'aménagement des logements : les deux subventions d'Etat (DETR et DSIL) n'ont pas été accordées.

- En 2016, pour la DSIL, seuls 5 dossiers pour l'Arrondissement ont été retenus.

- Pour 2017, (d'après les informations reçues), aucune commune de l'Arrondissement n'a pu en bénéficier.

Ces effets d'annonces sont désespérants !

Néanmoins, la Municipalité poursuivra les démarches pour faire avancer ce dossier et continuera à solliciter d'autres subventions.

- Chemin de Marpent (liaison Lameries – les 4 Bras) et Voie de Boussois :
L'AGGLO a établi deux marchés. Le Conseil émet un avis favorable pour le devis du Chemin de Boussois (16 394 € HT) ; 50 % seront pris en charge par l'AGGLO.
Par contre, pour le Chemin de Marpent, l'AGGLO établira un nouveau marché car le devis estimatif est trop important.
- Fonds de concours : accord du nouveau règlement présenté par l'AGGLO
- Droit de Chasse : la Commune confirme la mise à disposition de ses terrains à l'Association de Chasse
- CCAS : sur proposition de l'Etat, il est demandé de regrouper certaines structures.
Monsieur le Percepteur nous a posé la question pour pouvoir regrouper le CCAS et la Commune.
Le Conseil émet un avis favorable pour ce regroupement à compter du 1^{er} janvier 2018.
Les aides accordées par le CCAS seront reprises par la Commune
- PLUI : présentation de l'état d'avancement :
 - Les logements vacants,
 - L'enveloppe urbaine et le gisement foncier
- Rythmes scolaires : si l'Etat propose la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours, le Conseil optera pour ce nouveau rythme

REUNION DE CONSEIL DU 30 JUIN 2017

Présents : Mmes et Mrs : BRASSELET Ph., MANFROY J-P., BOMBLED A., BLANCHARD F., GOWARZEWSKI N., MAGHUE A., MONTEIL V., ROUSSEL F.,

Excusés : Mme, Mr : LISSE A., GENTILE S.

Absents : Mrs : BANGOURA D., GROLLEAU J., STOCKER M.

- Désignation des électeurs pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017 :
 - Titulaires : Mrs Philippe BRASSELET, Alexandre MAGHUE et Frédéric ROUSSEL
 - Suppléants : Mme Alberte BOMBLED, Mrs Jean Pierre MANFROY et François BLANCHARD
- Rythmes scolaires : le décret venant d'être publié au Journal Officiel, les enseignants, les représentants des parents d'élèves, le Conseil d'Ecole et le Conseil Municipal souhaitent revenir au rythme scolaire des 4 jours/semaine, soit de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30.
- La Commune va contacter différentes banques pour un prêt de 300 000 € en 15 ans pour le projet des logements de la Ferme du Centre
- Tarif de la cantine à compter du 1^{er} septembre 2017 : suite aux augmentations de prix des repas et des charges de personnel, le tarif des repas sera de 3,80 € pour les enfants et de 5 € pour les adultes
- Amortissement de l'investissement de l'éclairage public de la rue du 8 mai en 10 ans

CONGES DU SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la Mairie sera fermé :
du 21 juillet inclus au 16 août.

**Veuillez prendre vos précautions auparavant pour toutes vos demandes administratives
 (permis de construire, etc ...)**



Des permanences seront assurées :

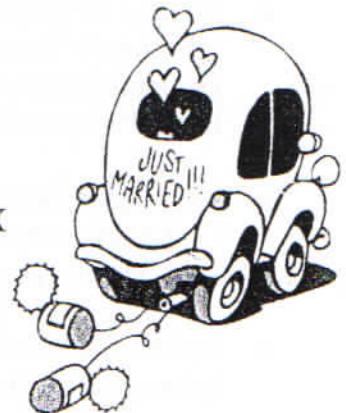
- ✓ Le mardi de 19 h à 20 h
- ✓ Le vendredi de 18 h à 19 h
- ✓ Le samedi de 11 h à 12 h.

En cas d'urgence, vous pouvez appeler au :

- ✓ 03 27 67 96 83
- ✓ 03 27 67 96 58

MARIAGES

Monsieur Johnatan REVEILLON et Madame Roanne LE COURIC
 Monsieur Grégory HERWEGH et Madame Catherine PELERIAUX
 Monsieur Henri BOISART et Madame Mélanie LEFEVRE



DECES

Madame Renée POOLS

30, rue du Brûle

DON AU CCAS

Quêtes mariages : 72 €
 Merci aux généreux donateurs.

OBJET TROUVE

1 clé



ECOLE :

'Une année passe si vite....

Nous avons passé une année riche en projets.... Les derniers en date :

L'association USEP :

Des grilles de Pâques ont été vendues par l'USEP, ainsi que des roses pour la fête des mères, les bénéfices ont permis de financer une sortie à Ferrière la Grande où les élèves ont fait de l'athlétisme et une sortie randonnée à Obrechies.

Merci de nous suivre dans nos projets.

L'association des amis de l'école :

Grâce à votre participation aux différentes actions des amis de l'école, nous avons pu profiter d'un après-midi au cours duquel les enfants ont pu goûter, participer à des jeux et danser. Et l'association participe également à une partie des frais du voyage scolaire qui s'est déroulé à Asnapio, et au centre équestre de Wattrelos.

Les associations les amis de l'école, l'USEP et le comité des fêtes :

Ces associations ont organisé une kermesse, les enfants avaient préparé des danses, il y avait : une restauration, buvette, des jeux, stands de maquillage, stands de bonbons, barbe à papas... Merci à tous ceux qui étaient au rendez-vous, leur participation permet de prévoir des projets pour l'année prochaine....

La coopérative de l'école :

Nous avons organisé une tombola 100% gagnante qui a connu un grand succès, les bénéfices nous ont servi à financer la sortie scolaire en partenariat avec les amis de l'école.

L'association espace et bien être

Cette association finance des dictionnaires aux élèves de CM2 avant d'aller au collège. Une cérémonie a été organisée en présence des parents. Les familles étaient très heureuses de recevoir ces dictionnaires qui seront bien utiles dans la vie scolaire de leur enfant.

Les élèves ont participé à la commémoration de l'armistice du 8 mai, en y chantant la Marseillaise.

Une artiste d'une troupe de théâtre « Maskentête » est venue travailler avec les élèves de TPS/PS/MS, GS/CP et CE1/CE2.

Le collège a financé une journée de visite et d'échanges pour les élèves de CM2, qui ont pu faire connaissance avec leur futur collège le lundi 6 février.

Tous les élèves de l'école ont participé au concours des écoles fleuries. Un jury est venu le 8 juin apprécier les actions mises en place.

Nous tenons vraiment à vous remercier car vous nous avez suivis dans nos projets tout au long de l'année. Nous avons passé une excellente année scolaire.

A l'année prochaine !



VIEUX RENG EST HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR

▪ Mr et Mme LALOYAUX – DEVOLDER Georges

1, rue de Marpent

TRAVAUX

- Entretien voirie
- Tonte, débroussaillage
- Plantation de fleurs produites par nos soins
- Arrosages
- Rebouchage des nids de poule (AGGLO)
- Entretien éclairage public (AGGLO)
- Entretien cimetière et espaces publics



NOS DERNIERES MANIFESTATIONS

- 14 avril : Distribution du Colis de Pâques
- 15 « Chasse aux œufs au Fort de la Salmagne (Les 7 Clochers)
- 17 « Brocante (Comité des Fêtes)
- 30 « Rallye Pédestre à Bersillies (Les 7 Clochers)
- 1^{er} mai : Vente de muguet (Forme et détente)
- 8 « Cérémonie commémorative – remise de diplômes du travail
- 9 « Cinéma « Baby Boss »
- 20 « Cérémonie commémorative au Fort de la Salmagne (Amifort)
- 7 juin : Voyage des Aînés (Namur – Dinant)
- 10 et 11 juin : Bourse Expo Voitures Anciennes Espace Sculfort à Maubeuge (PMCA)
- 13 juin : Cinéma « La Belle et la Bête » offert par le Comité des Fêtes
- 24 juin : Fête de l'Ecole

NOS PROCHAINES ANIMATIONS

- 11 juillet : Cinéma « Marie Francine »
- 14 « Cérémonie commémorative – remise de diplômes du travail
- 14 « Lavage de voitures (Volley Ball)
- 14, 15, 16, 17 juillet : Ducasse de Lameries
- 5, 6, 7 août : Ducasse du village
- 22 août : Cinéma « Spiderman »
- 3 septembre : Repas des Aînés
- 12 « Cinéma
- 16 « Lavage de voitures (Volley Ball)
- 16, 17 septembre : Journées du Patrimoine au Fort de la Salmagne (Amifort)



FÊTE DES MERES

A l'occasion de la fête des Mères, la Commission Famille a eu le plaisir, comme chaque année, de rendre visite aux mamans ayant eu une naissance depuis mai 2016.

Ce sont ainsi 12 mamans qui ont reçu un cadeau.

FÊTE DES VOISINS

Certains quartiers de notre village ont décidé d'organiser la fête des voisins. Très bonne initiative ! C'est l'occasion de faire des rencontres et de sympathiser.

AUTORISATIONS D'URBANISME

Suite aux différents changements de réglementation, de nouveaux cerfa ont été mis à jour. Les dossiers non validés seront retournés à compter du 1^{er} juillet 2017.

Nouveaux cerfa disponibles sur servicepublic.fr, onglet logement et autorisations d'urbanisme.

ANALYSE FINANCIERE DE LA COMMUNE

Notre Percepteur vient de nous faire parvenir une analyse de la situation financière de la commune, en comparaison de communes de même importance (de 500 à 1 999 habitants) pour l'année 2016.

| | Montant en euro par habitant | | |
|---|------------------------------|-------------|--------|
| | Vieux-Reng | Département | Région |
| Total des produits de fonctionnement (Ressources de la commune) | 396 | 694 | 678 |
| Dont impôts locaux | 162 | 270 | 301 |
| Conclusion : Nos impôts sont faibles par rapport aux communes identiques. | | | |
| Total des charges de fonctionnement (dépenses) | 292 | 586 | 569 |
| Conclusion : Faibles dépenses de fonctionnement pour notre commune. | | | |
| Encours de la dette | 316 | 440 | 428 |
| Conclusion : Faible dette. | | | |
| La charge communale est largement inférieure à celle des communes similaires | | | |

JEU CONCOURS DE PÂQUES



Une fois encore, le fournisseur de repas de la cantine API a organisé un concours de Pâques.

Les enfants se sont déguisés en lapins, poules, œufs, cloches, aidés par le personnel communal et ont ainsi décroché la 2^{ème} place.

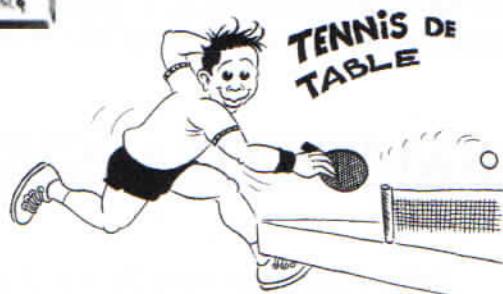
Félicitations !

En récompense, durant le repas du 8 juin, ils ont eu une animation : le thème en était « Les crêpes ».



Lucas GROLLEAU :

CHAMPION DE FRANCE EN TENNIS DE TABLE



Quelques titres qu'a obtenus Lucas en 2017 :

- ✓ Champion du Nord Benjamins
- ✓ 2^{ème} des Internationaux de Liège
- ✓ 3^{ème} des Interligues de Ceyrat
- ✓ Champion Départemental par équipe à Breteuil

Et, le 28 mai, à Joué les Tours, il devient **Champion de France doubles benjamins** avec Maïhedine BELLA. Après avoir mené 1/0 en set puis avoir été menés 2/1, ils arrachent la victoire à la belle 11/9.

Ce titre marquera la carrière de Lucas.

En simples, Lucas réalise également un beau parcours en atteignant le 1/16 de Finale.

Félicitations Lucas !

VIE PAROISSIALE

Les inscriptions en 1^{ère} année et les réinscriptions en 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} années de catéchisme se feront **le lundi 11 septembre de 16 h 30 à 17 h 30 à la Salle des Mariages**.

Les inscriptions en 1^{ère} année concernent les enfants nés en 2009.

Contact : Brigitte BRASSELET Tél. : 03 27 67 96 83



DU NOUVEAU A VIEUX RENG !

Maintenant, plus besoin de vous déplacer en ville pour réaliser vos jeux de loterie ou de grattage.

Le STOP II est équipé de bornes de jeux :

La Française des jeux (loto, euro millions, parions sport, kéno, joker +)

Coin sympa et tranquille pour réaliser vos jeux dans la sérénité.

Rendez-vous au STOP II !

A bientôt.

Merci

Joëlle



L'AGGLO a besoin de votre avis sur le PLUI !

L'AGGLO élabore son Plan Local d'urbanisme Intercommunal (PLUI) et vous donne les moyens de vous exprimer.

Outil d'urbanisme, le PLUI agit directement sur votre vie quotidienne : production de logements, développement économique, activité agricole, protection de l'environnement et des paysages, gestion des transports, construction d'équipements ...

Parce qu'elle a besoin de votre expertise pour nourrir sa réflexion, l'AGGLO inaugure en juin une large consultation, ouverte à tous.

Parmi les nombreux moyens mis à votre disposition, l'AGGLO innove en vous proposant cette carte collaborative : à vous de jouer et de partager votre vision du territoire ! Rendez-vous sur le site de l'AGGLO : www.agglo-maubeugevaldesambre.fr

Pour cela, c'est très simple :

1. Je crée un compte (en cliquant sur « se connecter » en haut à droite).
2. Je fais part de mes idées en glissant un pictogramme sur la carte. Je peux ajouter jusqu'à 3 photos pour illustrer mon propos.
3. Je commente et vote pour les contributions des autres utilisateurs.
4. Je partage ma contribution sur les réseaux sociaux.

L'ensemble de vos contributions sera analysé et nourrira le dialogue entre les élus et les citoyens. L'objectif de l'AGGLO est de formaliser son projet de PLUI pour mi-2018.

Des ateliers gratuits pour les jeunes cet été !

A partir du 12 juillet 2017, l'AGGLO donne rendez-vous aux adolescents et jeunes adultes du territoire (dès 13 ans) pour la première édition de son Summer Camp ! Cet évènement 2 en 1 leur permettra de participer gratuitement à une multitude d'ateliers autour de la création musicale et/ou vidéo. Préparez-les à vivre une aventure artistique et humaine hors du commun !

Deux types d'ateliers sont proposés : les Summer Camp musique et les Summer Camp vidéo. Les cinq ateliers musique proposent une approche variée des différents métiers et styles de musique : spectacle vivant, création de titres de musique traditionnelle, rédaction de paroles et interprétation, ...

Les quatre ateliers vidéo abordent les techniques de tournage et de montage vidéo et sont encadrés par des professionnels de l'image : réalisation d'un clip complet, réalisation d'effets, utilisation d'un drone, découverte du mapping.

Ces ateliers sont gratuits. Informations et réservation sur le site de l'AGGLO : agglo-maubeugevaldesambre.fr

PORTE OUVERTES AUX ATELIERS D'ARTISTES

13, 14, 15 octobre 2017

Dans le Nord, la manifestation fête ses 20 ans ! A cette occasion, il est proposé au public de participer à un concours sur Instagram en partageant leurs photos du week-end.

Une application mobile est disponible gratuitement en téléchargement pour les smartphones sous IOS et sous Android et un site internet existe (poaa.lenord.fr) pour organiser ses visites.

Un carnet de route pour aider le public dans sa quête artistique est mis gratuitement à disposition du grand public dans les ateliers d'artistes, les offices de tourisme et les lieux culturels.

Une présence sur les réseaux sociaux : « les artistes du Nord – Portes Ouvertes des ateliers d'artistes » sont également présents sur Facebook, le public est invité à venir y échanger avec les artistes et ainsi faire de ce support un espace interactif et convivial.

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

Avril 2017

La prise en charge des frais de transport

Pour la prescription de votre transport c'est votre état de santé d'abord !

En cas de prise en charge de votre transport, votre médecin prescrit le mode de transport le plus adapté à votre état de santé.

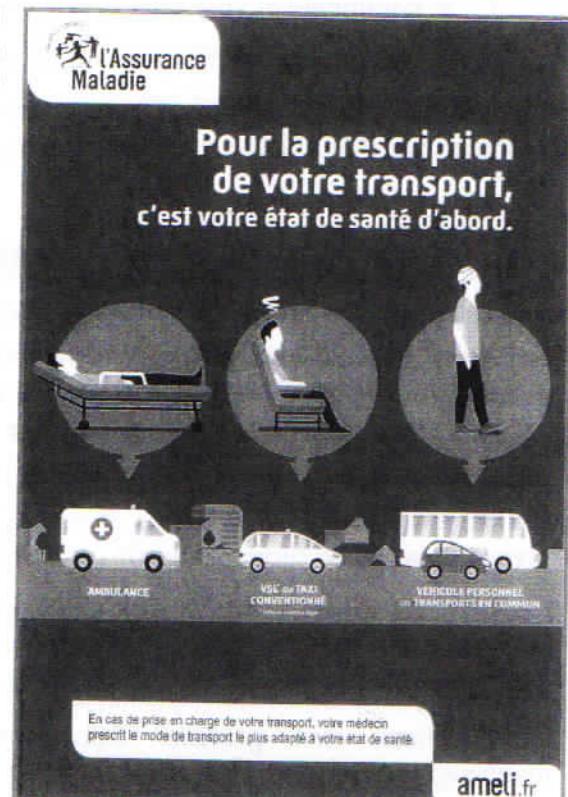
Vous devez être allongé ou demi-assis, ou surveillé, sous oxygène, brancardé, porté ou transporté dans des conditions spécifiques limitant la diffusion des germes, vous vous déplacez en ambulance.

Vous avez besoin d'une aide pour vous déplacer, vous risquez des effets secondaires pendant le transport ou votre état de santé nécessite le respect rigoureux des règles d'hygiène, vous vous déplacez en Véhicule Sanitaire léger ou taxi conventionné.

Vous pouvez vous déplacer seul ou accompagné d'un proche, vous utilisez votre véhicule personnel ou les transports en commun (tramway, bus, train).

Vos frais de transport et de parking peuvent être remboursés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Hainaut si votre prescription médicale indique que :

- vous devez être hospitalisé(e),
- vous devez effectuer des soins liés à votre Affection Longue Durée et vous présentez des déficiences ou incapacités particulières,
- vous devez effectuer des soins en rapport avec un accident du travail ou une maladie professionnelle.



Quelles sont les démarches à suivre ?

Adressez à la Cram du Hainaut :

- votre prescription médicale de transport,
- vos justificatifs de dépenses (tickets de péage, tickets de bus, tickets de parking...)
- votre formulaire, téléchargeable sur ameli.fr, "demande de remboursement de transport pour motif médical en véhicule personnel et/ou en transport en commun".

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

Mai 2017

Partez en vacances en toute sérénité

L'Assurance Maladie vous guide dans vos démarches pour que l'été rime avec santé et tranquillité.

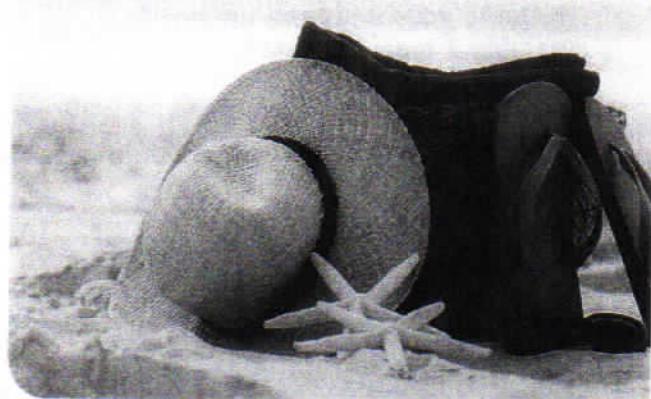
Téléchargez l'application « mon compte » sur votre smartphone

Votre compte sur ameli.fr vous suit en vacances grâce à une application simple et pratique disponible directement depuis votre smartphone (Android et IPhone). Elle permet de vérifier vos remboursements, d'avoir le détail de vos paiements, de faire votre déclaration de perte de carte Vitale, de commander une carte européenne d'Assurance Maladie et même de géolocaliser les guichets automatiques de l'Assurance Maladie.



Vous partez en France... prenez votre carte Vitale

La carte Vitale prouve que vous bénéficiez, tout comme vos ayants droit, d'une couverture santé. Elle contient des informations nécessaires à la prise en charge de vos soins et vous permet d'être remboursé plus rapidement. N'oubliez pas d'emporter également votre carte de mutuelle et vos ordonnances pour vos traitements. Sans ordonnance, le pharmacien ne pourra pas vous délivrer les médicaments.



Partir en vacances, ça se prépare aussi côté santé !

J'emporte avec moi : ma carte Vitale, mes ordonnances et ma carte de mutuelle.

Vous devez consulter un médecin sur votre lieu de séjour...

Entorses, piqûres, intoxications alimentaires ou déshydratation, vous n'êtes pas à l'abri d'un souci de santé en vacances. Vous pouvez trouver toutes les coordonnées des professionnels de santé près de votre lieu de vacances, savoir s'ils acceptent la carte Vitale, s'ils peuvent vous recevoir en fin de journée ou le week-end et connaître leurs tarifs. Rendez-vous sur : www.ameli.fr

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE DU HAINAUT

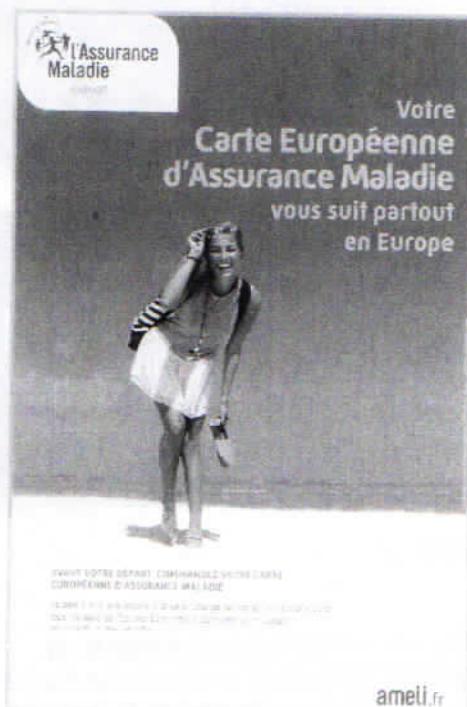
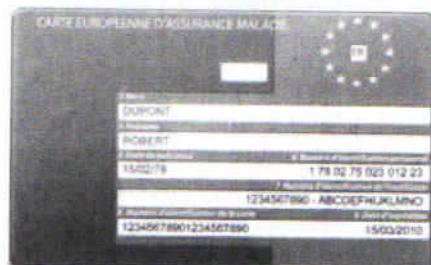
Juin 2017

Afin de préparer au mieux votre départ en ~~vacances~~, commandez dès maintenant votre ~~Carte Européenne d'Assurance Maladie~~ CEAM.

Totalement ~~gratuite~~ et valable 2 ans, la CEAM assure la prise en charge de vos éventuels soins médicaux dans tous les pays de l'Espace Economique Européen et en Suisse.

Simple et rapide, la commande de votre CEAM s'effectue depuis votre compte Ameli, elle ne nécessite aucune pièce justificative et doit s'effectuer au moins 15 jours avant la date de votre départ. Si votre départ est imminent, votre caisse d'Assurance Maladie vous délivrera un certificat provisoire de remplacement, valable 3 mois.

La CEAM est ~~individuelle et nominative~~. Chaque membre de votre famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans. Elle ne remplace en aucun cas votre Carte Vitale.



En plus de ça

Pour obtenir votre CEAM :

- connectez-vous sur votre compte Ameli, rubrique mes démarches.
- faites la demande aux bornes situées dans la plupart de nos agences ou aux guichets automatiques de l'Assurance Maladie situés rue St Lazare à Cambrai, rue de la Croix à Maubeuge et rue du Rempart à Valenciennes.

Vous recevez votre carte chez vous sous 10 jours ouvrés.

ameli.fr



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

13

MA JDC SUR MOBILE

Une application mobile pour la Journée défense et citoyenneté

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Androïd, l'application propose de nombreuses fonctionnalités. Les jeunes convoqués en JDC peuvent désormais :

- **Géo-localiser leur site de JDC** via Google Map, préparer leur itinéraire et calculer leur temps de trajet ;



- **Retrouver toutes les informations pratiques** sur la JDC et son déroulement (adresse, horaires, pièces à fournir, programme...) ;

- **Prendre contact plus facilement** avec les centres du service national dont ils relèvent, afin de traiter les demandes particulières (demande de changement de date de convocation, situation de handicap...etc) ;

- **Obtenir plus d'informations sur les opportunités de carrières** au sein des armées et de la gendarmerie, sur le service civique ou les missions locales.



Photos prises en Journée Défense et Citoyenneté sur le site du 8^e RMAT à Douai



Liens utiles aux administrés : 03.59.00.43.00

www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees

17 rue Lydéric - BP 50125 - 59001 Lille Cedex

DEVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !



CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Il faut qu'un des titulaires du bail soit...

> Jeune de moins de 30 ans* (jusqu'au 31^{ème} anniversaire), en recherche de logement dans le parc privé

*À l'exception des étudiants non boursiers rattachés au foyer fiscal de leurs parents

> Ou salarié de plus de 30 ans, d'une entreprise du secteur privé hors agricole en recherche de logement dans le parc privé, embauché (ou avec promesse d'embauche) depuis moins de 6 mois (hors CDI confirmé), et dans la limite de son contrat de travail

> Ou ménage entrant dans un logement locatif privé via un organisme d'intermédiation locative agréé

Concernant les revenus du ménage locataire...

- Le ménage locataire est éligible à Visale dans la limite d'un taux d'effort maximum de 50% (Loyer + Charge/ressources du ménage)

- Pour les jeunes de moins de 30 ans salariés en CDI confirmé ou fonctionnaires titulaires, le taux d'effort du ménage devra être compris entre 30 et 50%

- Pour les étudiants boursiers et/ou indépendant fiscalement, la garantie sera accordée sans justification de ressources dans la limite d'un loyer maximum de 425 €. Au-delà de ce loyer maximum, l'étudiant relèvera des conditions fixées pour les autres catégories de locataires

Le logement doit...

- Être loué par un bailleur du parc privé, personne physique ou morale, autre que les organismes HLM ou SEM, ou être une résidence universitaire non conventionnée

- Constituer la résidence principale du locataire

- Être situé sur le territoire français (métropole, DROM hors COM)

- Faire l'objet de la signature d'un bail conforme à la loi n°89-462 du 6 juillet 1989

- Être loué vide ou meublé

- Avoir un loyer, charges comprises, maximum de 1500€ à Paris intramuros ou de 1300€ sur le reste du territoire

VISALE LE SERVICE DE CAUTIONNEMENT QUI VOUS PERMET D'ACCÉDER AU LOGEMENT

AYEZ LE RÉFLEXE VISALE ET BÉNÉFICIEZ DE:

un dispositif gratuit qui est votre garant

Visale est un dispositif entièrement gratuit aussi bien pour vous que pour votre propriétaire. Si le propriétaire adhère à Visale, le locataire n'a pas à fournir de garant physique ou moral.

un dispositif développé par Action Logement

Un dispositif développé par Action Logement, acteur engagé en faveur de l'accès au logement depuis plus de 60 ans.

une solution rapide et simple

Toutes vos démarches (demande de visa, suivi de dossier) s'effectuent dans votre espace personnel sécurisé sur www.visale.fr.

un accès facilité à l'emploi et un gain d'autonomie

Avec plus d'autonomie pour louer votre logement, tout durant votre parcours de formation que dans l'accès à l'emploi, Visale vous offre une garantie si un nouveau logement doit être trouvé.



**VOUS ÊTES JEUNE
DE MOINS DE 30 ANS OU
SALARIÉ NOUVELLEMENT
EMBAUCHÉ
ET VOUS AVEZ BESOIN
D'UN LOGEMENT ?**

DÉCOUVREZ VISALE
LE NOUVEAU SERVICE
DE CAUTIONNEMENT
GRATUIT

WWW.VISALE.FR

ActionLogement®

VISALE C'EST SIMPLE COMME UN CLIC



J'effectue ma demande de visa
dans mon espace personnel et sécurisé
sur www.visale.fr



J'obtiens mon visa après vérification
par les équipes d'Action Logement des
informations que j'ai saisies



Je rassure mon futur propriétaire en lui
présentant mon visa certifié Action Logement
et je lui remets l'exemplaire qui lui est destiné



Mon futur propriétaire se connecte
sur www.visale.fr et obtient son contrat
de cautionnement



Nous signons le bail

WWW.VISALE.FR

Les garanties Visale

Couverture des impayés de loyers : quelle que soit la cause des difficultés de paiement par le locataire, Visale prend en charge tous les loyers impayés (charges comprises) au cours des 3 premières années du bail, dans la limite du départ du locataire. Visale ne couvre pas les dégradations locatives.

Recouvrement des créances Action Logement : dès lors qu'un bailleur est indemnisé par Visale, Action Logement agit directement auprès des locataires en recouvrement de sa créance de loyers impayés et le cas échéant en résolution du bail. Les locataires ont la possibilité de rembourser leur dette envers Action Logement, directement en ligne, et de manière échelonnée, dès lors qu'ils reprennent le paiement régulier de leur loyer.

Attention, le bail ne doit pas être signé avant l'obtention du visa certifié pour le locataire et l'adhésion à Visale pour le propriétaire.

La garantie Visale est exclusive de toute autre garantie de même nature sur la période couverte (assurance Loyers impayés, caution familiale ou bancaire).

**VISALE, LA SOLUTION
OFFRANT À VOTRE FUTUR PROPRIÉTAIRE
UN GARANT DE QUALITÉ**

BILAN DE LA SAISON DU CLUB DE VOLLEY BALL

Par rapport à l'année dernière, notre effectif est en hausse puisque nous avons au total 48 licenciés dont 22 adultes masculins, 11 adultes féminines et 15 jeunes avec parmi eux 11 jeunes nés en 2006 et avant !

Ce sont **les féminines** qui sont à mettre à l'honneur cette année : en championnat, elles terminent 1^{ère} en Honneur Départementale avec une seule défaite et accèdent en Promotion Excellence. Elles sont devenues Championnes Régionales le 11 juin contre Aire sur la Lys ; la veille, elles avaient remporté la coupe du Comité Avesnois face à Beaurieux. Seule ombre au tableau : leur défaite en finale de Coupe du Nord devant Petite Forêt.

Chez les hommes :

- ✓ L'équipe A a fait un dur apprentissage pour sa première saison en Honneur Départementale. Elle termine à la 8^{ème} place, espérons que la saison prochaine soit meilleure.
- ✓ L'équipe B termine à la 2^{ème} place en 1^{ère} Division Avesnois derrière Assevent. D'autre part, ils se sont inclinés en finale de la Coupe du Comité Avesnois face à Glageon B.
- ✓ Chez les jeunes, l'équipe Cadets termine à la 3^{ème} place en championnat et les 3 féminines de l'équipe ont été battues en finales Juniors Avesnois par Feignies.
- ✓ Enfin les Poussins – Poussines ont remporté leur première victoire lors du dernier tournoi Benjamins à Feignies. Par contre, ils se sont inclinés en finales de la Coupe Consolante Benjamins face à une équipe de Louvroil effectivement benjamine donc plus âgée.

Pour la saison prochaine, nous devrions conserver notre équipe féminine et au moins deux équipes masculines.

D'autre part, nous espérons conserver tous nos jeunes et nous allons accueillir plusieurs jeunes de Givry et peut-être de nouveaux jeunes de Vieux Reng !!!

Alors, nous pourrons aligner à la rentrée plusieurs équipes benjamines et peut être une équipe minime.

Pour les entraînements pas de changement :

- Mardi 19H – 21H entraînement physique adulte mixte
- Mercredi 16H – 17H30 entraînement jeunes
- Jeudi 19H – 21H entraînement des féminines
- Vendredi 19H – 21H entraînement des masculins.



Possibilité de création d'une section « volley loisir » le lundi soir, nous en reparlerons en septembre.

Les entraînements reprendront la première semaine de Septembre et peut-être un peu plus tôt pour les adultes.

Dès maintenant, je lance un appel à vous Tous, jeunes et moins jeunes, venez nous rejoindre en Septembre.

Nous organisons un « LAVAGE DE VOITURES » le vendredi 14 juillet et le samedi 16 septembre Place de l'Eglise. Nous vous y attendons nombreux !

Je vous souhaite de Bonnes Vacances et, retrouvons-nous à la rentrée.



LES AMIS DE L'ECOLE



C'est une fête d'école très réussie qui clôture l'année scolaire.

Un grand bravo et tous nos remerciements aux enfants pour la qualité de leur merveilleux spectacle plein de dynamisme et de bonne humeur.

Merci également à tous ceux sans qui cette kermesse ne pourrait exister : les fidèles, les « nouveaux », l'équipe enseignante, bien sûr, les bénévoles si dévoués, y compris les couturières réalisant les costumes « made in Vieux-Reng » et tout particulièrement le comité des fêtes présent à la buvette, aux frites, au montage et au démontage du chapiteau et qui a, comme d'habitude, financé la sono.

Les bénéfices réalisés profiteront aux élèves tout au long de l'année.

Résultat de la grille : Stéphane HOSTAUX, Benoît PESANT et Sylvie CORTHAELS. Merci encore à tous.

Nous avons ainsi dépensé au cours du 3ème trimestre :

- 1 000 € pour le voyage de fin d'année à Asnapio
- 250 € pour le goûter de Pâques (gaufres « maison » - chocolat chaud) et les friandises.

Enfin une date à retenir : le Dimanche 24 Septembre, nous organisons un vide dressing à la salle des fêtes toute la journée.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et espérons vous retrouver plus nombreux à la rentrée à l'assemblée générale, ceci afin de renforcer et rajeunir notre équipe.

LE COMITE

AMIFORT

Quoi de neuf au fort de la Salmagne ?

La partie extérieure de l'emplacement de la tourelle au Bloc 1 est en cours de bétonnage après la pose des fonds de cuve et du plancher métallique. A l'intérieur, l'étage supérieur est en cours de finition et l'électricité va bientôt être installée.

Avec le bon temps l'entretien des extérieurs a repris. Face au Bloc 1 dans le fossé, la cunette de 1889 a été dégagée.

Nos jeunes sont arrivés au niveau de l'égout découvert il y a quelques années.

La cérémonie du souvenir, le 20 mai, a été de nouveau un beau succès avec la présence de 26 porte-drapeaux français et belges, ainsi que de nombreux représentants des diverses associations d'anciens combattants.

L'association AMIFORT vous souhaite de bonnes vacances et rendez-vous en septembre pour les Journées du Patrimoine.

Le Président: Alain Loire



Le bétonnage a commencé sur le dessus du Bloc1.



Mise à jour de la cunette par nos jeunes.

COMITE DES FETES

Chers Vieux-Rengtois,

Nous vous proposons, ci-après, de vous divertir pendant l'été avec le programme suivant : tout d'abord la ducasse de Lamerries, ensuite celle du village.

LAMERRIES : 14, 15, 16 et 17 JUILLET

Vendredi 14 juillet

- ➡ A partir de 18h Soirée fête nationale
- ➡ Bal jusque 2h **Animé par JLB PRODUCTION**
- MOULES-FRITES avec ou sans réservation 12€ Tél 03 27 67 96 58**
- 23H GRAND FEU D'ARTIFICE**



Samedi 15 Juillet

- Brocante Toute la journée sans réservation
- De 20H à 2H du matin – Soirée dansante animée par **JLB PRODUCTION**
- Moules-Frites 12€ à partir de 18h30**

Dimanche 17 Juillet

- A partir de 6H du matin – Brocante transfrontalière (si déjà installé le samedi gratuit le dimanche)
- 11H30 Inauguration sous chapiteau de la brocante - Vin d'honneur
- A 16H Spectacle de Magie (sous chapiteau) avec **ORELIEN**
- De 19H à 23H Animation musicale

Lundi 13 Juillet

- Dès 17H Tickets de manège offerts par le Comité des Fêtes
- Distribution des tickets sur place le jour même

Attractions foraines. Buvette et restauration



DUCASSE DU CENTRE : 5, 6 et 7 AOÛT

Samedi 5 Août

- ➡ Toute la journée Brocante (sans réservation)
- 19H GRAND SPECTACLE DE CATCH MIXTE**
- 2 COMBATS SIMPLES HOMMES**
- 1 COMBAT SIMPLE FEMME ET 1 COMBAT A 4 MIXTE**
- 21H SOIREE DANSANTE ANIMEE PAR « ELECTRODANY » jusque 2H**



Dimanche 7 Août

- A partir de 6H du matin – Brocante
- 17H Concert donné par l'Harmonie Municipale de Ferrière-La-Petite
- Dès 20H sous le chapiteau soirée animé par « ELECTRODANY » jusque 2H

Lundi 8 Août

- Dès 17h Tickets de manège offerts par le Comité des Fêtes
- Distribution des tickets sur place le jour même

Attractions foraines. Buvette et restauration



2017 – Année de transition pour « l'Association les 7 Clochers »



Comme d'habitude ont eu lieu :

- la **CHASSE AUX ŒUFS** du samedi de Pâques – sur le Fort de la Salmagne - toujours autant de succès. Les enfants sont ravis.
- le **RALLYE PEDESTRE** du **30 avril à BERSILLIES** – environ 100 personnes + 30 marcheurs (dont la moitié de l'Ass. Villers ça Marche – M. CYPRYSZAK). Le temps était de la partie, mais il n'y avait pas plus de participation pour autant. Toujours peu d'habitants des villages. Certains ne sont pas représentés, les villages les plus actifs sont toujours Vieux-Reng et Villers. N'oublions pas qu'il faut au moins 40 bénévoles pour que la fête existe.

PROCHAINE MANIFESTATION : LA COURSE DES CLOCHERS DU 26/11/2017 à Villers.

POINT IMPORTANT – CHANGEMENT DU BUREAU, SUITE A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 8/6/2017

- Démission du Président, M. Jean Marie BRASSELET, pour raison de santé, remplacé par M. Christian JORIS de Marpent
- Démission de la Secrétaire, Mme Christine BRASSELET, remplacée par Mme Marie France JORIS de Villers
- Démission du Trésorier, M. Philippe ROMBURE, remplacé par Mme Denise SZCZEPANSKI de Bersillies
- Nouveau Vice Président, représentant Villers, M. Jean Claude MOIZAN.

Pour info : Jean Marie et Christine BRASSELET restent membres de l'Association.

Lors de la présentation de sa démission, le Président a remercié tous les membres et les bénévoles de l'Association pour leur action. Il a regretté le temps où les anciennes municipalités avec leurs maires, comme Mrs BIENFAIT, DEGUELDRÉ, MAGNAN, LOISEAU, et leurs conseillers, s'impliquaient dans toutes les manifestations de l'Association. A ce jour, il semble que l'on attend tout de l'Association seule.

- Et le **27 Novembre**, dernier dimanche du mois, aura lieu la **COURSE DES CLOCHERS**, comme d'habitude, départ et arrivée à Villers Sire Nicole, avec cette année la possibilité de faire une marche avec « Villers ça Marche ». Soyez nombreux à les encourager le long du parcours.

Pour tous renseignements : Jean Marie Brasselet 30b Rue des roblins
59600 Villers Sire Nicole. Tél. 03 27 67 98 43 / 06 71 51 73 53

“Bonnes vacances à tous !”

LE MOT CACHE

Retrouve dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se lire dans tous les sens et une lettre peut servir plusieurs fois. Quand tous les mots seront rayés, il te restera 3 lettres qui forment le mot caché.

Quel est ce mot ?

| | | |
|-----------|----------|--------|
| ANCRE | CIRÉ | PORT |
| BERGES | CÔTE | RANGER |
| BORD | HAMEÇON | RIVAGE |
| BOUTEILLE | JAUNE | ROUGE |
| CANOT | PÊCHEURS | TUBA |
| CHALUT | POISSON | ZODIAC |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | A | E | G | A | V | I | R | E |
| A | L | N | T | J | A | U | N | E |
| Z | U | L | C | O | D | O | N | P |
| O | E | T | I | R | C | R | O | S |
| D | R | U | O | E | E | R | S | E |
| I | I | B | M | G | T | O | S | G |
| A | C | A | N | O | T | U | I | R |
| C | H | A | L | U | T | G | O | E |
| S | R | U | E | H | C | E | P | B |

A L'EAU

Tous ces objets de marins sont en double sauf deux : l'un est unique, et l'autre en triple exemplaire.
Les vois-tu ?



Suivez le fil : Calvados

Les points mystérieux : Lyon

Ô mon bateau : B et C

en triple : La bouée

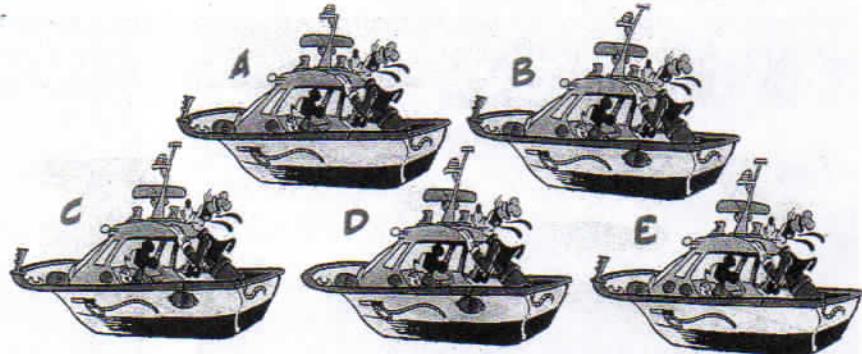
A l'eau : unique : la longue vue,

Le mot cache : eau

Solutions :

Ô MON BATEAU !

Seuls, deux de ces bateaux sont rigoureusement identiques. Lesquels ?

**LES POINTS MYSTÉRIEUX**

Trouvez le nom de la ville française vers laquelle se dirige cet automobiliste en reliant d'un trait les points de 1 à 40.



B
o
n
n
e
s

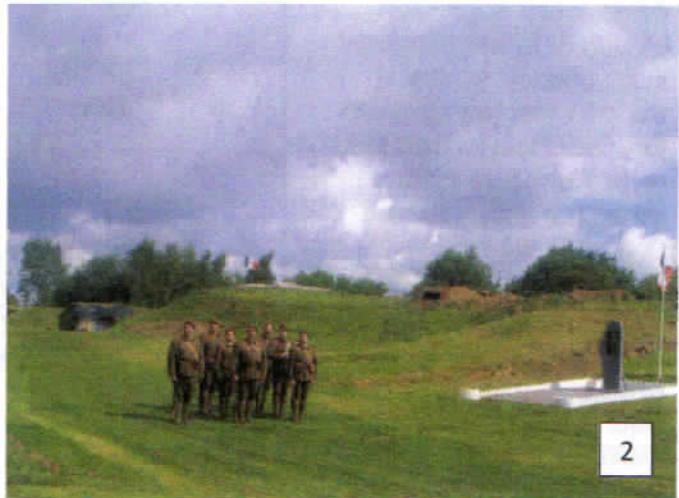
v
a
c
a
n
c
e
s

Inscrivez dans les petites cases l'initiale de l'élément qui leur est relié et vous découvrirez le nom d'un département français.



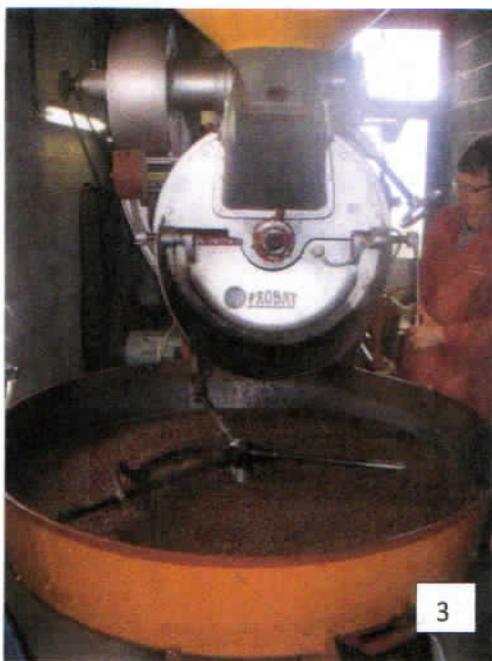


1



2

1 et 2 : Cérémonie commémorative au Fort de La Salmagne le 20 mai



3

Voyage des Aînés le 7 juin

- 3. Torréfaction
du café
- 4. Moutarderie



4



5



6

5 et 6 : Fête de l'Ecole le 24 juin